

DÉCLARATION LIMINAIRE DU CHSCTD06 DU 18 MARS 2022

La crise sanitaire n'est pas terminée qu'une nouvelle crise nous affecte de plein fouet.

La FSU s'oppose aux attaques lancées par le président russe contre l'Ukraine et dénoncera toute nouvelle escalade militaire qui impliquerait notre pays. Elle promeut une solution diplomatique.

Cette guerre engendre un exode massif de la population. L'accueil de tous-tes les réfugié-es, quel que soit leur pays d'origine, doit s'organiser à l'échelle européenne et la France doit y prendre part.

Des moyens doivent être déployés pour assurer un accueil digne et le respect des droits fondamentaux, en particulier celui du droit à la scolarisation. Cela passe par l'ouverture de structures scolaires adaptées à la scolarisation de ces enfants, telles que les UPE2A, ainsi que le recrutement de personnels formé-es.

La situation des mineur-es isolé-es étranger-es devra faire l'objet d'une attention particulière, tant leur situation s'est dégradée ces derniers temps.

Concernant l'allègement des mesures liées à la crise sanitaire, la FSU n'est pas dupe, le gouvernement le décide à l'approche des élections présidentielles alors même que les taux d'incidence sont toujours importants.

Ainsi dans notre région, selon les données de l'ARS, le taux de positivité est en augmentation dans toutes les tranches d'âge. La protection de la population, des salarié-es, des plus fragiles doit être prise en compte tout comme l'envie de retrouver une vie « normale ».

La fin du port du masque dans de nombreux lieux comme les écoles et établissements est souhaitée majoritairement. Cela ne doit pas empêcher la FSU de rappeler l'importance de la prévention et la nécessaire protection des élèves et des enseignant-es car la crise sanitaire n'est pas encore derrière nous.

Le ministère doit continuer à protéger les personnels (maintien des ASA, prise en compte des personnels vulnérables, réassort en masques et en autotests, équipement en capteurs CO2...).

Des campagnes de tests avec les moyens nécessaires doivent être relancées dans les établissements scolaires du département.

Le ministère doit également renforcer la médecine de prévention et reconnaître sans conditions le covid comme une maladie professionnelle.

La crise sanitaire a mis en lumière la carence en moyens humains dans les établissements scolaires: manque de remplaçants, d'enseignants de RASED, d'infirmier-es scolaires, de personnels dans les vies scolaires et de postes d'administratifs-ves. Ce triste constat est l'occasion pour la FSU de réaffirmer sa volonté d'un plan d'urgence pour l'éducation.

La FSU rappelle ses demandes d'assouplissement d'obligation vaccinale pour les personnels du MEN et de retour sur les sanctions qui ont été prises.

Elle demande en particulier la réintégration immédiate des personnels suspendus ou déplacés.

Nous avons une série de questions sur le sujet de la crise covid, que nous déroulerons lors du point sanitaire.

Par ailleurs, nous faisons le constat que la stratégie gouvernementale appuyée par les autorités sanitaires est maintenant celle du « vivre avec le virus ». Il convient donc d'adapter notre société à l'existence de ce virus sous forme endémique. Cela nécessite notamment un travail approfondi autour de la question de l'aération des salles, en vue de l'automne prochain. Un plan d'envergure doit rapidement être discuté avec les acteurs de la communauté éducative et des travaux doivent être préconisés lorsque le besoin est présent.

La tenue du GT ambiance thermique sera l'occasion d'engager cette réflexion. Il est urgent de fixer un calendrier afin de commencer ce travail.

Malgré l'actualité, il ne faut pas négliger les autres problématiques qui affectent la santé de nos personnels. Ainsi, même si l'inclusion a du sens pour eux, les politiques nationales et locales en la matière ne répondent ni aux attentes ni aux besoins de l'école. Elles génèrent souffrance, interrogations et remise en question du professionnalisme enseignant.

La FSU revendique les créations de postes nécessaires pour combler les besoins en personnels spécialisé·es, en AESH ainsi que les moyens de formation qui vont avec, sans oublier une revalorisation salariale urgente à la hauteur des attentes des agents et des enjeux d'attractivité.

Les différentes alertes liées à la souffrance au travail doivent faire l'objet d'un recensement notamment à travers les registres SST afin d'interpeller le ministère.

Pour finir, la délégation FSU (ainsi que les membres des autres organisations syndicales) regrette une fois encore l'absence du président ou de son représentant direct lors des dernières visites CHSCTD. Elle aura aussi l'occasion de s'exprimer sur la manière dont les documents à valider lui ont été remis : avec des modifications sans discussion ni même avertissement de changements alors que le travail avait été considéré comme terminé.